Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 26 Moharrem 1444
24 Août 2022

N° 100

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1805**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1806**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1810**
Homologation de résolutions **1811**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1811**
Convocations
Sociétés anonymes **1816**
Divers
Avis au public..... **1817**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Changement de raison sociale

Agence de Contrôle Technique Internationale Apave Tunisie

S.A au capital de 2.151.000 Dinars

RC : B186321996

MF : 014239/W/A/M/000

Siège social : 30 rue Mohamed BADRA 1073 Tunis Montplaisir

Selon procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 7 juillet 2022 enregistré à la recette des finances de Montplaisir - Tunis en date du 20 juillet 2022 sous le n°22804073 quittance n°M081333, dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 15 août 2022 sous le n°2022P79682260, il appert que l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de changer la raison sociale de la société comme suit :

- Apave Tunisie -

2022R02078SANB2

Notification de mise à jour suivant

Procès-verbal du conseil d'administration

SOCIETE SANCELLA SA

Société anonyme

Au capital de 18.160.000 dinars

Siège social : 52, Rue 8601, Z.I de La Charguia, Tunis

Identifiant Unique : 0496781S

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration de la Société SANCELLA S.A, enregistré en date du 10/8/2022 à la recette des finances, Charguia I, Quittance n°102852M, Enregistrement n°22806397. Il a été déposé une copie au Registre National des Entreprises en date du 12/8/2022, Référence n°202266102. Il a été décidé de nommer Monsieur Farouk Zouhir, en tant que nouveau Président Directeur Général de la Société, avec tous les pouvoirs légaux et effectifs.

Egalement, il a été constaté et accepté le transfert d'action de Feu Abdelaziz Zouhir dans la Société par dévolution successorale.

2022402080SANB2

Notification de la mise à jour suivant

Procès-verbal du conseil d'administration

SOCIETE SENSEA LAB SA

Société anonyme

Au capital de 1.100.000 dinars

Siège social : 52, Rue 8601, Z.I de La Charguia, Tunis

Identifiant Unique : 1471485M

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration de la Société SENSEA LAB S.A, enregistré en date du 10/8/2022 à la recette des finances, Charguia 1, Quittance n°102851M, Enregistrement n° 22806396. Il a été déposé une copie au Registre National des Entreprises en date du 12/8/20221 Référence n°202266109. Il a été décidé de nommer Madame Asma Zouhir, en tant qu'Administrateur et Président du Conseil d'Administration.

Egalement, il a été constaté et accepté le transfert d'action de Feu Abdelaziz Zouhir dans la Société par dévolution successorale.

2022402081SANB2

Notification de la mise à jour suivant procès-verbal du conseil d'administration

SOCIETE SOTUPA SA

Société anonyme

Au capital de 6.550.000 dinars

Siège social : 52, Rue 8601, Z.I de La Charguia, Tunis

Identifiant Unique : 0002494W

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration de la Société SOTUPA S.A, enregistré en date du 11/8/2022 à la recette des finances, Charguia 1, Quittance n°102922M, Enregistrement n°22806412. Il a été déposé une copie au Registre National des Entreprises en date du 12/8/2022, Référence n° 202266112. Il a été décidé de nommer Monsieur Farouk Zouhir, en tant que nouveau Président Directeur Général de la Société, avec tous les pouvoirs légales et effectifs.

Egalement, il a été constaté et accepté le transfert d'action de Feu Abdelaziz Zouhir dans la Société par dévolution successorale.

2022402082SANB2

«AGROLAND TUNISIE»

Société en cours de liquidation

Société anonyme; Non résidente

Capital social : 600.000 Dinars

Siège social : Immeuble Nour El Bouhaira - Entrée B - 1er étage Rue du Lac Turkana 1053 Les Berges du Lac Tunis

Identifiant Unique : 0756324S

Suivant un P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 20/5/2022 enregistré à la Recette des Finances le Lac - Tunis le 29/6/2022 sous le Qn°M075302, En°22705225

- L'assemblée générale prend acte de la liquidation définitive de la société et donne quitus ferme, entier et définitif au liquidateur et le décharge de son mandat.

Un exemplaire du P.V et du rapport & de la quittance de la déclaration de cessation ont été déposés auprès du Registre National des Entreprises le 14/7/2022 et ont été publié le 15/8/2022 sous B.O.R.N.E n°162 et annonce n°202253992.

2022402087SANB2

Notice d'augmentation de capital

Société «THERA SA»

Registre National des Entreprises : 1017855L

1. Adresse du siège social : Lot n°20 Zone Industrielle El Agba, 2051 El Hrairia - Tunis

2. Forme juridique : Société Anonyme

3. Capital social : 32.000.000 dinars

4. Durée : 99 ans

5. Activité : Industrie des médicaments et produits pharmaceutiques

6. Date et lieu de dépôt du procès-verbal extraordinaire de l'augmentation de capital : enregistré à la Recette des Finances Sidi Hassine - Tunis, le 27/7/2022, sous le n°22702334, Quittance n°M077243

7. Montant de l'augmentation : 1.000.000 dinars en numéraire

8. Nombre des actions : 10.000 actions

9. Valeur de l'action : 100 dinars

10. L'augmentation sera totalement souscrite et libérée en numéraire à concurrence D'un million de dinars (1.000.000DT) au moment de la souscription.

11. Apport en nature : Aucun

12. Privilèges donnés aux actionnaires : Aucun

13. Conditions de participation à l'assemblée générale : l'Assemblée Générale est constituée de tous les actionnaires quelques soit le nombre des actions

14. Distribution des bénéfices : Suivant les statuts de la Société et les décisions de l'Assemblée Générale

15. Compte Bancaire indisponible ouvert chez BANQUE DE TUNISIE agence Sousse PL de l'Indépendance sous le n°05500000022087166018

16. Délais de souscription : dans un délai n'excédant pas 15 jours de la parution de la notice au JORT

17. Convocation à l'Assemblée Générale : Suivant statuts et Code des Sociétés.

18. Une copie a été déposée au Centre National du Registre des Entreprises en date du 17/8/2022 sous le numéro 202266921.

2022402097SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2022

SOCIETE L'INDUSTRIE MODERNE SIM

SARL au capital de 300 000 dinars

Siège social : 5 Rue Sidi M'Hamed Karray Sfax El Jadida

M.F : 4096T/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 30 Juin 2022 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 21/7/2022 Quittance n°M003861, Enregistrement n° 22803552 en vertu duquel il a été décidé ce qui suit :

- Les associés de la société SIM approuvent les états financiers de l'exercice 2021 et affectent le résultat aux réserves.

- Les associés nomment la Sté Audita (Sté Audita), commissaire aux comptes pour les années 2022-2023 et 2024.

- Cette résolution mise aux votes a été adoptée à l'unanimité.

- Les associés donnent tous les pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie de ce procès-verbal pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication.

Il a été déposé 1 copie du PV au guichet du registre national des Entreprises de Sfax le 29/7/2022 sous le n°202260901.

2022X01030SRLB2

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2022

SOCIETE MED INDUSTRIE

SARL au capital de 400 000 dinars

Siège social : Route de Gabès Km 1.5 Rue N°423

Par Rue Bayrouni - Sfax

M.F : 341618B/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 30 juin 2022 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax Quittance n°M003862, Enregistrement n°22803553 en vertu duquel il a été décidé ce qui suit :

- Les associés de la société MED Industrie approuvent les états financiers de l'exercice 2021 et affectent le résultat aux réserves.

- Les associés nomment la Sté Audita (Sté Audita), commissaire aux comptes pour les années 2022-2023 et 2024.

- Cette résolution mise aux votes a été adoptée à l'unanimité.

- Les associés donnent tous les pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie de ce procès-verbal pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication.

Il a été déposé 1 copie du PV au guichet du registre national des Entreprises de Sfax le 29/7/2022 sous le n°202260869.

2022X01031SRLB2

SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE ET D'AFFAIRES

«SOPRIA»

SARL au capital de 1.500.000 dinars

Siège social : 14 rue Hammadi Jaziri (Lafayette) Tunis

Identifiant Unique : 0042872Z

Suivant décision de la gérance du 26 mai 2022 enregistrée à la recette des finances Nelson Mandela sous le numéro 22801640 en date du 3 juin 2022 (quittance n°51533) et dont un exemplaire a été déposé au RNE le 20/6/2022 sous le numéro 202246671, il a été décidé le transfert du siège social de la société du 11 rue Hammadi Jaziri (Lafayette) Tunis au 14 rue Hammadi Jaziri (Lafayette) Tunis.

L'article 4 de statuts de la société a été modifié en conséquence.

2022402099SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances La Marsa le 15/8/2022 quittance n°M00023 n° d'enregistrement 22205030 Habib Ben Ali Ben Mehrez a vendu à Mr Mourad Ben Sadok Ben Miled tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour vente de poissons sis au n°138 rue Hédi Chaker La Marsa

Les oppositions seront déposées chez l'acheteur à son adresse n°03 rue Chikh Kalboussi Ariana dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au JORT.

Cet avis a été déposé au journal Essabah du 18/8/2022.

2022T00907FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances d'El Menzah 9 le 14/3/2019 sous le n°19201010 quittance n°27941 la Société La Nouvelle Véranda SARL M.F n°1403153/P représentée par son gérant Mr Hamida Ben Mohamed Bouhjila a vendu à Mr Chaker Ben Lazhar Karia la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au n°09.1 rez-de-chaussée centre Makni 2 avenue Taher Ben Ammar Menzah 9 exploité comme café 1ère catégorie «salon de thé» nommé «La Nouvelle Véranda».

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 19/8/2022.

2022T00911FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé à la municipalité de Siliana le 17/02/2022 et enregistré à la recette des finances Avenue Taieb Mhiri - Siliana le 6/6/2022 sous le reçu n°M025174 enregistrement n°22200743, Monsieur Makram Ben Jamel Ben Abdelkarim Zwabi demeurant à la rue de Bizerte - Siliana, a vendu à Monsieur Mahdi Ben Mohsen Ben Garssalah Garssalah demeurant à Kssar Hadid - Siliana, tout l'ensemble du fonds de commerce situé à la Rue de Bizerte n°3 - Siliana, et exploité comme un magasin prêt à échanger une variété de produits en détail dans des magasins spécialisés vendant différents matériaux, et enregistré au registre du commerce sous le n°1587971K, avec ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent s'adresser dans un délai maximum du 20 jours à partir de la date d'annonce de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne auprès de bureau de l'éditeur de contrat Maître Bouzaiene Issam situé à l'avenue 18 janvier 1952 - Siliana.

Cet avis a été publié au journal Achourouk et au journal Le Quotidien le 14 juillet 2022.

2022T00912FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP daté du 10/8/2022 enregistré à la recette des finances de Bab Souika le 11/8/2019 sous le n°22201732 quittance n°59381 la Société Siwar SUARL M.F n°1033175LM000 représentée par son gérant Mr Taoufik Oggar a vendu à Mr Nizar Werfelli la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis au 87 rue des verres Hafsia Tunis destiné à l'exploitation des commerce de tous types de tissus

Les oppositions seront reçues entre les mains du vendeur à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Essahafa du 19/8/2022.

2022T00913FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notarial dressé par maître Idéne Tayari et son assesseur le 3/8/2022, enregistré à la recette des finances bab souika le 5/8/2022 Quittance n°M058554. Mr Ahmed Riadh Belabed a donné à sa sœur Najla Belabed la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments au local situé à 87 rez-de-chaussée, 2ème Lot, complexe bab souika.

Les oppositions doivent parvenir à l'adresse du fonds dans les vingt (20) jours qui suivent la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne. Cet avis a été publié aux journaux le Quotidien et Assahafa le 18/8/2022.

2022T00918FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente enregistré à la recette des finances cité administrative de l'Ariana le 11/8/2022 sous le numéro d'enregistrement 22204106 et sous quittance numéro M111578, Monsieur Walid Ben Mohamed Ben Sadek Béchir titulaire de la CIN 04780594 a vendu tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme lavage et vente et changement d'huiles situé au coin entre l'avenue Abou Kacem Chebbi et rue Bouhajla Ariana à Monsieur Mohamed Ben Houssine Ben Mohamed Ben Abdallah titulaire de la CIN 08337643

Toutes les oppositions doivent être déposées chez le maître Hanen Guezmir avocat son bureau est au n°09 avenue Habib Bourguiba Ariana 2ème étage dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce est parue aux journaux Essahafa et la Presse du 20/8/2022.

2022T00921FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Le Kef quittance n°M034164, rédigé par Maître Houcine Najlaoui, Rue Salah Aiach El Kef.

Bacha Riadh a vendu à Arbi Saleh et Boukhili Mohamed, la totalité du fonds de commerce sis à boulifa le Kef exploité comme café.

Toutes éventuelles oppositions doivent parvenir entre les mains de l'avocat à son adresse dans un délai de 20 jours à partir de la parution au jort.

Cette annonce a été publiée au journal «Le Quotidien» du 18/8/2022.

2022R02080FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 01/07/2022 enregistré le 22/07/2022 à la recette des finances d'El Menzah 6 (n°22204927 reçu 112055), Mr Youssef Ben Gayed demeurant au 20 rue Mongi Bali Grombalia a cédé à Mme Aycha Haddar demeurant à Zemla, Sidi Makhlouf Mednin, la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des produits d'alimentation générale en détail avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au local sis au 4 Rue de La Bosnie, Ennasr 1 L'Ariana.

Toutes les oppositions doivent être faites entre les mains de Mtre Oussama Bouthelja, avocat auprès de la cour de cassation, ayant son cabinet à la rue Moez Lidin ELLEH Fatimi Grombalia 8030 dans 20 jours à partir de la parution de cet avis au JORT.

Cette vente a été publiée au Journal Assabah le 13/8/2022.

2022R02084FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 18/5/2022 enregistré à la recette des finances Sahline le 30/5/2022 sous le numéro 22200866, quittance n°M020044 madame Amel Bent Mohamed Ben ElArbi Khalifa, titulaire de la C.I.N n°06969005 a vendu à madame Khaoula Bent Lazhar Benhassine, titulaire de la C.I.N n°07421089 la totalité du fonds de commerce consistant en un café de première catégorie et sis à la rue Bechir Boughoula Sahline 5012 dénommé «cairo café», moyennant un prix global pour les éléments corporels et incorporels et équipements de trente mille dinars (30.000.d000).

Les oppositions sont à recevoir entre les mains du vendeur élisant son domicile à l'adresse du maître Atka Chebil avocate ayant son cabinet 31 rue Léopold Senghor route de Tunis Sousse, et où une copie de l'acte de vente a été déposée et ce dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication du présent avis au journal officiel.

Le présent avis a été publié aux journaux «Echourouk le Quotidien» du 19/8/2022.

2022S00955FCCC2

Contrat de vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de cession rédigé par l'avocat Anouar Mallassa sis à av Habib Bourguiba Moknine en date du 19-02-2019 enregistré à la recette des finances Ksar Hellel le 29-6-2022 quittance n°M043448, Mme Ines bent Abdjlil Bouzid cède à Mme Hedia bent Ibrahim Achour la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, sis à l'Av. Habib Bourguiba Ksar Hellel, exploité dans l'activité commerciale à un prix total de cinq mille dinars.

Toutes les oppositions seront reçues chez l'acheteur au local du fonds de commerce, dans un délai de 20 jours de la date de la publication au journal officiel.

Une annonce a été publiée au journal Le Quotidien du 18-8-2022.

2022S00958FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP daté le 02/8/2022 et enregistré à la recette des Finances, Hammem Sousse le 16/8/2022 quittance n°88987 enregistrement n°22204324 Monsieur Imed Ben Fadhlouni Benabdallah CIN n°05517549 délivrée le 20/12/2008 identifiant unique n°1040520A a vendu à la STE CLASSY AUTO DETAILING représentée par son gérant Mr Riadh Mechiche Société unipersonnelle à responsabilité limitée siège à rue Ali Driss oued ghnim Sousse matricule fiscal 1759575G la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Yesser Arafat Elgrabi Hammam Sousse.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Me Faouzi Zouiten Rue Professeur Kalmet Sousse M Fiscal 298938R 20 jours après la publication de cet avis au Jort.

Cet avis a été publié au journal La Presse du 18/8/2022.

2022S00971FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé daté le 11/8/2022, enregistré à la recette des finances Gremda le 12/8/2022 n°22201975 quittance n°M077542, M. Djamel ben Hamouda Dagdoug CIN n°01152933, a vendu et cédé à M. Sami Ben Samir Mroua CIN n°11057909. Tout le fonds de commerce, avec ses éléments corporels et incorporels, sis à la route Gremda km 2 immeuble Mahmoud Fakhfekh magasin n°5 Sfax.

Les oppositions sont recevables entre les mains du Maître Abid Med Amine, Avocat, 26 rue Léopold Senghor, Sfax dans un délai de 20 jours dès la date de la publication au JORT.

Publiée au journal «Assabah» du 17/8/2022.

2022X01029FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé daté du 11/8/2022 enregistré à la recette des finances Aboulkacem Echabbi Sfax le 15/8/2022 sous le n°22203432 reçu n°M103922, rédigé par Maître Mourad Ziadi l'Avocat à Sfax Mr Abelaziz Boukriss demeurant à Route Saltnia k 3 Sfax titulaire de la carte identité nationale n° 01137281, a vendu à Mr Taher Boukriss demeurant à Route Saltnia k 5 Sfax titulaire de la carte d'identité nationale n°08827862, la totalité du fonds de commerce destinée au commerce de volailles et dérivés, identifiant unique 504598/V exploité au local situé à Route Saltnia k 5 Sfax avec tous ses éléments matériels et moraux.

Toutes les oppositions seront reçues, dans le délai légal de 20 jours à partir de cette publication, entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du local dont lequel est exploité le dit fonds de commerce, dépassant ce délai, toutes les oppositions seront rejetées.

Attendu que cette vente est déjà déposée au local du fonds de commerce et publiée au journal «Essabeh» du 17/8/2022 page 9.

2022X01032FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 16-8-2022, enregistré à la recette des finances Menzel Bourguiba à la même date, quittance n°M057193 enregistrement n°22201444, Monsieur Mourad Ben Mohamed ENNACEUR MRAD, demeurant à la rue Abou Elhassen El Achaari n°8 Ariana - Tunis, titulaire de la CIN n°05208392, matricule fiscal n°0987877G a vendu à Madame Yosra Ben Nejib Feki, titulaire de la CIN n°08810662, demeurant à l'étude de son avocat Maître Taoufik Chabchoub de la société d'avocats Féki et Chabchoub ayant son siège au 11 rue Taieb Mhiri 3000 Sfax, la totalité du fonds de commerce de pharmacie exploité dans le local sis à la place de l'Indépendance n°23 Menzel Bourguiba - Bizerte avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être adressées au rédacteur de l'acte Maître Habib Allem, à son cabinet sis à la place de Tunis n°2 Mateur 7030 dont un exemplaire du contrat de vente a été déposé et ce dans le délai de vingt jours à compter de la parution de la présente annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne.

L'avis de vente du fonds de commerce est paru dans le journal Echourouk le 18 Août 2022.

2022X01033FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de l'avenue Habib Bourguiba Sfax le 16 août 2022 Quittance n°M067277 enregistrement n°22203607 Najia Saiidi a cédé à Mohamed Trigui la totalité du fonds de commerce exploité "Fast Food" au local sis à la Route Elmharza km 2.5 Sfax.

Les éventuelles oppositions devront être faites auprès de bureau de Maître Fathia Zini Avocate 61 avenue Hédi Chaker 3000 Sfax dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis.

Cette annonce a été publiée au journal «Echourouk» le 18/8/2022.

2022X01042FCCC2

Donation de parts indivises dans un fonds de commerce

En vertu d'un acte de donation rédigé par le notaire Mohamed Mrabet et son assesseur enregistré à la recette des finances R A Z Sfax le 11 août 2022 quittance M047408. Leila Belmaamoun et Salwa Bouassida et Sondes Bouassida ont cédé à Mr Lotfi Bouassida et Mounir Bouassida leurs parts indivises calculées 12/21 de la totalité du fonds de commerce conçu pour la vente des chaussures situé au local n°8 Souk Elborgi Rue Habib Maazoun et Ali Balhwen. Les éventuelles oppositions seront reçues entre les mains du notaire maître Mohamed Mrabet à son bureau situé à rue Carthage immeuble Médina Centre Bloc B 3ème étage Sfax n°32 dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le 20/8/2022 n°2200393.

2022X01045FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 15/8/2022 enregistré à la recette des finances de Boulbeba Elmrabet Gabès le 17/8/2022 sous le n°22205363, quittance n°49619, Mme Saïda Maaref, titulaire de la CIN n°03437752 a vendu à M Hbib Dadi, titulaire de la CIN n°03350906 la totalité du fonds de commerce destiné à vendre les fruits et les légumes et des produits divers au local sis à l'avenue Mongi Slim Gabès avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition sera reçue dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au JORT au cabinet de Maître Afef Elmir, 29 rue Imraou Elkais Gabès.

Cette annonce sera publiée au journal Le Quotidien le 20/8/2022.

2022X01046FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 9/8/2022 rédigé par Maître Amina Ben Alaya dont l'étude sise à rue Habib Bourguiba Immeuble Intilaka 1 Bloc D 6ème étage bureau n°1 ; 3000 Sfax, signé le 10/8/2022 et enregistré à la recette des finances route El Ayn Sfax le 18/8/2022 enregistrement n°22203044 Quittance n°M048596, Mme Mariam Bent Ali Ben El Hedi Krid titulaire de la CIN n°08860821 du 17/8/1007 demeurant à Route Saltaniya Km 5 Ruelle Abid Sfax, immatriculée au RNE sous le n°1711547 W a vendu à Mme Rafika Bent Omor Ben Mohamed Rezgani titulaire de la CIN n°07642516 du 6/01/2010 demeurant à Route l'Aéroport Km 4 Quartier Ennour Sfax, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans la vente de l'alimentation générale dont le local sis à Route El Ayn Km 4 Sfax.

Toute opposition doit être signifiée entre les mains du rédacteur du contrat Maître Amina Ben Alaya dont l'étude sise à rue Habib Bourguiba Immeuble Intilaka 2 Bloc D 6ème étage bureau n°1, 3000 Sfax dans un délai de vingt jours à compter de la date de publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk n°11302 en date du samedi le 20/8/2011 sous le n° IP0422/01135.

2022X01047FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à la recette des Finances Menzah VI le 9/8/2022 sous le n°22205271 quittance n°M116550, il a été vendu un fonds de commerce à usage de jardin d'enfants, avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la résidence Cléopâtre, Appt 4C, Menzah 7 Ariana ville 2091 de la société LES DOUDOUS SARL (I.U : 1579803X) à Mme Chaima Bent Jomaa Ben Ali Ben Amor épouse hamza Chebbi (cin n°09182981). Les oppositions seront recevables entre les mains de l'acheteur : Mme Chaima Bent Jemaa Ben Ali Ben Amer épouse Hamza Chebbi, à l'adresse suivante : résidence Cléopâtre, Appt 4C, Menzah 7 Ariana ville 2091, dans un délai de 20 jours de la date de parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal quotidien Assahafa du 13/8/2022.

2022402083FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 13/7/2022, enregistré à la recette des finances la Marsa le 29/7/2022 enregistrement n°2224699, quittance n°92797. Mr Youssef Ben Ferjani Mahfoudh, demeurant au 03 rue Fadhel Ben Achour Carthage Birsa, a cédé à Mr Mohamed Mahdi Ben Youssef Mahfoudh, demeurant au 03 rue Fadhel Ben Achour Carthage Birsa, la totalité des parts indivises correspondant à la moitié qu'il détient dans le fonds de commerce dénommé «Arabesque» sis à la rue 25 Juillet 1975 La Marsa, à usage de cafétéria, comprenant tous les éléments corporels et incorporels conformément aux conditions de l'acte de vente.

Toutes les oppositions doivent être enregistrées au plus tard dans un délai de vingt (20) jours de la date de parution de cette annonce au JORT auprès de l'acheteur Mr Mohamed Mahdi Ben Youssef Mahfoudh, demeurant au 03 rue Fadhel Ben Achour, Carthage Birsa.

Cette annonce est publiée au journal "Echourouk" le 19/8/2022.

2022402089FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente défini par sa signature le 18/7/2022 enregistré à la recette des finances de Bab Souika le 19/7/2022 quittance n°M055253 Mme Hela Ben Chafroud

suivant procuration de Mr Makrem Cheikrouhou CIN 04663816, résidente 07 rue des Djerbiens El Hafsiya a vendu à Mr Mohamed Marwoune Ben Chafroud résident au 07 rue des Djerbiens El Hafsiya la totalité du fonds de commerce existant au local situé au 08 rue Cartajana El Hafsiya qui est désigné à l'activité de Friperie avec tous ses éléments Moraux et intangibles. Toute opposition est recevable au Cabinet de Maître Mohamed Ali Ellili 17 Av des Etats Unie d'Amérique 1002 Belvédère Tunis dans un délai maximum de vingt jours à compter de la publication de l'avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet acte de vente est déjà publié au journal Echourouk le 30 juillet 2022.

2022402091FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat enregistré le 4/8/2022 à la recette des finances Nelson Mandela sous le n°22202304 quittance n°71710, Mme Mounira Bent Mohamed Saleh Rawashid, titulaire d'une carte d'identité nationale 03030705 à Mr Mustapha Alkabir, titulaire d'une carte d'identité nationale 03393294 la totalité de ses parts sociales dans le fonds de commerce situé à rue d'Irak n°30 bis son activité restaurant et salon de thé. Les oppositions doivent parvenir à l'adresse citée au dessus dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de la présente annonce au JORT. Cette annonce a été publiée dans Echourouk et Le Quotidien le 19/8/2022.

2022402101FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location de commerce enregistré à la recette des finances Menzel Bourguiba en date de 10/6/2022 sous n°21301122, quittance n°M031944 Mr Salem Ben Ammar Kechida titulaire de la CIN n°00350122 délivrée à Tunis le 5/5/1995, a loué à Mr Mahjoub Ben Ahmed Ellefi titulaire de la CIN n°08127217 délivrée à Tunis le 21/9/2000 la totalité d'un fonds de commerce pour l'exploitation du polissage du marbre sise à 3 rue Habib Bourguiba Tinja 7032 Bizerte pour une durée de 2 ans renouvelables du 01/11/2019 au 31/10/2022. Cet avis a été publié aux journaux le Quotidien et Achourouk 13/8/2022. Les oppositions seront acceptées auprès du bureau du maître Donia Jeballah sise au 8 rue Algérie Bizerte titulaire de la CIN n°05566696 délivrée le 16 juillet 2011, jusqu'au 10 septembre 2022.

2022R02083FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par ASSP du 17/6/2022 enregistré à Sousse le 14/7/2022, n°56142/22301521 Ali Bouzouita, CIN n° 02998688, loue à Sihem Dhahri, C.I.N n°06163737 le 1/3 de fonds de commerce sis à Sidi Abdelhamid S7 lm. sprols Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Cette annonce a été insérée au journal le Quotidien le 18/8/2022.

2022S00956FCCC3

Location d'un fonds de commerce «Gérance Libre»

Suivant acte SSP en date du 18/9/2020, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 02/11/2020 sous n°20303111 Quittance n°M003395. Mr Habib Fathallah, titulaire de la CIN n°00064119, a loué à la société HERGLA VAGUES - SARL (Identifient Unique : 1626962D) représentée par son gérant Mr Mohamed Amine Abbassi, titulaire de la CIN n°09273640, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné restaurant dénommé «Cinquième Vague», sise Cité Nozha Hergla, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 5 ans à partir du 01/7/2020 au 30/6/2025. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours dès la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et le «Quotidien» du 19/8/2022.

2022S00969FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Création d'un syndic de copropriété

Selon l'assemblée générale du 16/3/2022 enregistré à la recette des finances Ez-zahra le 23/5/2022 n°22701164. Il a été décidé la création de syndic de copropriété de l'immeuble KASAM FARAH, au siège du syndic sis à l'immeuble lotissement Farah Boumhal 2097 Ben Arous, et déposé à la municipalité de Boumhal le 23/6/2022 avec la nomination de :

Dorra Zdiri : la présidente

Anes Belghith : Trésorier

Mounir Khelil : Secrétaire général.

2022R02081APSF1

Création d'un GDA

- Dénomination : Groupement de développement agricole des producteurs de "Nos Femmes".

- Objet : Encadrement et organisation des agriculteurs.

- Zone d'intervention : Gouvernorat de Kasserine.

- Siège social : Ouled Ben Jah Khmouda

- Décision de création : Récépissé de déclaration du GDA délivrée par Mr le gouverneur de Kasserine en date du 23 mars 2022 sous n°160.

2022R02082APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Groupement de développement de barrages el baldia.

Siège social : Barrage el baldia, el obira Zaghdoud Oueslatia.

Classement : Développement

Objectifs : - Rationalisation de l'exploitation des ressources en eau du barrage et cadrage de ses adhérents

Président : Mohammed Sadok Akrimi

Trésorier : Abdelwahed Guizani

Date de décision : 25/4/2022.

2022S00953APSF1

Avis

Dénomination : Association Initiative pour l'Emancipation et le Leadership - LEED

Siège social : Immeuble Omrane 4ème étage B15 Rue Lac Léman, 1053 les Berges du Lac Tunis.

Président : Nosra Ayari

Trésorier : Ali Khader

Secrétaire général : Mohamed Abdelmoula

Date et numéro de l'accusé de réception : le 29 Juillet 2022 sous n°RR353322867 TN.

Objectifs :

- Contribuer à l'employabilité des jeunes selon les besoins du marché dans les domaines technologiques et numériques.

- Contribuer au renforcement de l'infrastructure économique locale en lien avec les métiers technologiques et numériques.

- Contribuer à la création des partenariats avec des organisations ayant la même mission que l'association Initiative pour l'Emancipation et le Leadership.

2022402088APSF1

Homologation de résolutions

Syndicat de copropriétaires résidence Narjess

Suite au procès verbal de l'assemblée générale tenue le 6/8/2022 et enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 10/8/2022 (M058468 Num 22802519) et déposé à la municipalité de Sousse le 19/8/2022, une approbation a été accordée à l'ancien bureau du syndicat de copropriétaires. Un nouveau bureau a été élu composé par :

Président : Mounir Bougualleb

Membres : Med Achraf Snadli, Med Ali Nefkha.

2022S00970APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente à l'enchère d'un immeuble Immatriculé

Etude maître Jamai Jameleddine

Avocat à la cour de cassation

Avenue 02 Mai, 1966, Médenine

Le poursuivant : Masaoud Ben Dhaou Jbahi, retraité et demeurant à Ksar Krikriya Beni Khdech Médenine.

Partie saisie : Touhami Ben Ahmed Touil, ouvrier et demeurant à ksar Jwamaa Beni Khdech Médenine.

Immeuble mis en vente : une parcelle n°297 de plan réalisé par l'office de la topographie et du cadastre de Médenine sujet du titre foncier n°31218 Médenine sous le nom "mawaheb" d'une surface totale 200598 m², représenté d'une parcelle de terre agricole, dont une partie est boisée et l'autre partie est cultivable, bordée :

Au sud : rivière «ernien» de longueur 62.07 m.

A l'est : la parcelle n°298 d'une longueur de 409.96 m.

Au nord : la montagne,

A l'ouest : la parcelle n°296 d'une longueur de 546.17 m.

Mise à prix : treize mille et six cent trente sept dinars (13.637,000D).

Date, heures et lieu de la vente : A la salle des ventes immobilières au tribunal du 1ère instance de Médenine le jeudi vingt deux septembre deux mille vingt deux (22/9/2022) à neuf heures du matin et suite :

Remarque : La visite de l'immeuble est possible tous les jours pendant les heures de travail, et pour les plus amples renseignements et consultation du cahier des charges s'adresser à l'étude de maître Jamai Jameleddine, l'avocat poursuivant, av 02 mai 1966 Médenine immeuble boussaida bureau n°06.

2022R02087VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un fonds de commerce

Sur ordonnance judiciaire

Etude Maître Huissier de Justice Kochti Ahmed

Huissier de justice : Etude Maître Kochti Ahmed Huissier De Justice auprès du tribunal de 1ère instance demeurant au 1 rue Jamel Abdennaceur Tunis. M.F. : 723900/Z/A/P/000.

Créancier poursuivant : M. Mounir Ben Mahmoud Ben Ali Helioui - Carte d'identité n°00337894 habite au 14 Avenue Alain Savary 1002 Tunis.

Débiteur partie succombante : M.Marwen Ben Habib Jlassi Carte d'identité n°9767760 habite 27 Rue Ibn Kahldoun Menzel Tmim Nabeul. Le fonds de commerce de boucherie exploité dont le local : dont Cité El Mahrajene Rue Zamakchari n°2 El Manzah Tunis.

Fonds de commerce à vendre : l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments incorporels et les éléments Corporels du fonds de commerce dont Cité El Mahrajenne Rue Zamakchari n°2 El Manzah Tunis. (Identifiant unique : N°1389719 V) avec tous les éléments incorporels et les éléments corporels.

Les éléments incorporels : la clientèle l'achalandage le droit du bail l'enseigne le nom commercial le bénéfice et de toutes prorogations et de droits de renouvellement qui pourraient être attachés audits fonds.

Les éléments corporels :

Montant total des éléments incorporels et les éléments corporels cent soixante six mille et trois cents cinquante huit dinars et 400 millimes (166.358.400 D).

Date et lieu de vente : la date de la vente a été fixée le lundi le cinq septembre deux mille vingt deux (5/9/2022) à 10 h du Matin sur le lieu du Fonds de commerce Cité El Mahrajene Rue Zamakchari n° 2 El Manzah Tunis.

Maître Kochti Ahmed Huissier de Justice chargé de vente :

Informe le public et toute personne intéressée à l'achat du Fonds de commerce susvisé qu'ils pourraient le contracter à son cabinet durant l'horaire administratif pour leur faire

visiter le fonds de commerce et consulter le cahier des charges. Que ne pourraient participer à l'adjudication que toute personne ayant consignée le jour de l'adjudication auprès de l'huissier de justice poursuivant le 10% de la mise à prix par Chèque certifié ou en espèce.

Que le paiement du prix et au comptant et les frais du jugement seront fixés le jour de la vente.

2022R02088VEPA1

Vente aux enchères publiques

Demandeur : Abdelmadjid Haj Ammar demeurant à la Chebba (passeport n°152375523) élisant domicile à l'étude de son avocat maître Noureddine Berioul avenue 2 Mars 1934 Mahdia.

Demandé : Mohamed Haj Brayk demeurant à rue Almoujahed Akber immeubles cnrps n°8 appartement n°863 Monastir Tunisie ; numéro de la CIN 09390258.

Avocat poursuivant : Maître Noureddine Berioul avocat à la cour de cassation rue 02 Mars 1934 Mahdia titulaire de la cin 03961597.

Immeuble à vendre : Tout le terrain d'ordre agricole ainsi que de bâtir se situe à echraf melloulech Mahdia, il s'agit bien d'un terrain avec multiple coins dans lequel il y avait 6 oliviers. La surface générale 2610 m², les limites de tout le local au nord Rafik Slama au sud Atif Zitoun, et à l'ouest une route et à l'est une presse à olive des héritiers de fils Azzin dans une partie et dans l'autre Monji Cherif.

Mise à prix : cent cinquante huit milles sept cents dinars (158 700.000d) suivant le rapport d'expertise de monsieur l'expert Hamden Soua.

Date et lieux des enchères : le lundi vingt six septembre l'an deux milles vingt deux (26/9/2022) à neuf heures du matin à l'audience publique des criées du tribunal de première instance de Mahdia et la participation aux enchères n'est possible qu'après avoir consigné le un tiers du prix et ce par un avocat.

La visite de l'immeuble à vendre peut se faire chaque jour de 8h à 17h et pour plus d'informations il est possible de voir le cahier des charges auprès de l'avocat poursuivant ou encore au tribunal de première instance de Mahdia.

2022S00959VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie : Mourad Ben Mohamed Nabi, demeurante Skanes Monastir, CIN n°00768424.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse MF 371670/ X.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité des parts indivises (145,906/667) du titre foncier n°40 Monastir d'une superficie de 667 m², dénommé «EL AICH» sis à Rue de la mosquée Zone Skanes Monastir.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 139 846 D 635 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mercredi 21/9/2022 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2022S00965VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie :

Abdelhamid Ben Klifa Bouzaieni, commerçant, CIN 04320725 demeurant à la route Meknessi km 1.5 Rgueub Sidi Bouzid et à la route de l'aéroport km 04 cité ennasim n°30 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Les parts indivises soient 618/9110 parts revenant au débiteur saisi dans l'immeuble dénommé «najla 12» objet du TF n°5352 Sidi Bouzid consistant en un terrain d'une contenance de 618 m² sur lequel est édifiée une construction exploitée comme un dépôt d'une superficie couverte de 560.12 m² délimité de tous les cotés par un terrain nu.

Mise à prix : (205.116.000) après la réduction du prix de 40%.

La date et lieu de la vente : le 22/9/2022 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022X01036VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie :

Tebaii Ben Rebeh Ben Mohamed Saaii CIN 06195775 demeurant à cité Ennour om al Arayes Gafsa.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Un terrain d'une contenance de 356 m² qui correspond au lot n°30 cité les jeunes adjacent à cité el Amal délégation om al arayes gouvernorat de Gafsa délimité du coté sud par une rue, du coté nord par le lot n°29, du coté est par la route reliant rdayef et

om al arayes puis lycée 9 avril, du coté ouest par le lot n° 28 appartenant à Youssef Issaoui sur lequel est édifié un dépôt d'une superficie de 356 m² un appartement à l'étage d'une superficie couverte de 366 m² et au dessus duquel une chambre d'une superficie couverte de 18 m².

Mise à prix : (254.040.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 26/9/2022 à partir de 9h du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Gafsa.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Gafsa où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022X01037VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie :

Issam Ben Ammar Ben Sadak Thahri CIN 06201743 commerçant demeurant à cité Amor Ben Slimen Ksar Gafsa.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé "Mounir 03" objet du TF n°42075 Gafsa sis à cité Omar Ben Slimen au sud de chemin de fer Gafsa Gabès délégation d'el ksar gouvernorat de Gafsa consistant en un terrain d'une contenance de 250 m² son entrée est du coté sud à travers une avenue principale.

Il est délimité du coté sud par une avenue du coté nord par Farhat Omrani, du coté est par Mohamed Tijeni et du coté ouest par Khaled Hfaythiya.

Mise à prix : (35.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 26/9/2022 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Gafsa.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Gafsa où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022X01038VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba domicile élu chez Arab Debt Recovery, (ADR) rue Talleyrand 4ème étage 1002 Tunis.

La partie saisie :

1/ Youssef Ben Mohamed Ibn Ejjoba CIN n°01283720 demeurant (à avenue 7 novembre) Bir Ali Ben Khlifa Sfax.

2/ Jalel Ben Youssef Ben Mohamed Ejjoba CIN n°11008358 demeurant à cité elfath Bir Ali Ben Khlifa Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Les parts indivises soient 864.976/2137 dans l'immeuble dénommé "hayet 33" objet du TF n°9444 Sfax consistant en un terrain d'une contenance de 2137 m² sis à sidi Dhaher, délégation de Bir Ali Ben Khalifa gouvernorat de Sfax à 18 km du siège de la délégation sur lequel est fondée une Huilerie ancienne contenant une salle de pression d'olives, un abri de moteur dont le toit en bois, le sol est en ciment d'une contenance de 220 m².

La salle contenant 6 citernes délaissées dont le tonnage est 48 tonnes, la cour contient 21 dépôts de stockage, au coté nord ouest la loge gardien d'une superficie couverte de 16 m² contenant une chambre et une toilette ensuite un bassin.

Du coté sud est existe un local et un bureau d'une superficie de 35m² il existe un autre local d'une superficie de 40 m² en ruine, à coté de la cour un 3ème local contenant un préau d'une superficie de 52 m² dont le toit en bois ensuite un 4ème local d'une superficie de 19 m² ensuite un réservoir d'eau de pluie.

L'immeuble est délimité du coté sud par un terrain nu, du coté est par une route, du coté nord et ouest les héritiers feux Mouldi Ibn Jobba.

Mise à prix : (89.047.599) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 28/9/2022 à partir de 9h du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022X01039VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Sarra Bent Hsan Ben Mahmoud Charfi CIN n°05255051 demeurant au 93 rue les martyrs Sakiet Ezzit Sfax

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «elhana» objet du TF n°79345 Sfax sis à la délégation Sakiet Ezzit gouvernorat de Sfax et précisément à la route de Tunis km 10 à coté du café (الفنجان الذهبي) cité elhana Sfax consistant en un terrain clôturé d'une contenance de 359 m² sur lequel est édifiée une villa de deux étages avec un petit jardin d'une superficie couverte de 137 m² contenant un salon, un hall, 4 chambres, une cuisine et une salle de bain Délimité du coté est par un rue, du coté ouest, nord et sud par des voisins.

Mise à prix : (185.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 26/9/2022 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022X01040VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : la société électro besbes SARL dont le siège social est à Sfax avenue 5 août immeuble Abdelkefi R.C : B193071996, MF 41 8621 R.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Les parts indivises soient 76/152 dans l'immeuble dénommé «villa saint joseph I» objet du TF n°50784 Sfax sis à la rue takrit dérivée de la rue de mesreta reliant avenue 5 août et route de Tunis km0.5 Sfax, situé dans une région à usage d'habitation et du coté sud par Ben Salah et la partie saisie, du coté est par Ghribi, du coté ouest par rue takrit et du coté nord par Karray.

L'immeuble consiste en un terrain d'une contenance de 152 m² d'où 9 mètres intégrés dans l'immeuble appartenant au voisin et le reste exploité par la société "électro besbes" comme un dépôt dune superficie couverte de 143 m² composé de deux étages :

Le 1er étage d'une superficie couverte de 143 m² consistant en un appartement son entrée de la rue takrit.

Le 2ème étage d'une superficie couverte de 122 m² consistant en un appartement dont 20 mètres en ternit.

L'immeuble est équipé en électricité et il est en bon état.

Mise à prix : (119.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 26/9/2022 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022X01041VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Créancier poursuivant :

Achraf Kaddoura, mécanicien, titulaire de la carte d'identité nationale n°11086447, domicilié à la route de Mahdia km 3 quartier haffra, Km 11 Sfax.

Débiteur saisi :

1. Les héritiers de Malika Kaddoura sont :

- Son mari Maher Bahloul, Retraité, titulaire de la carte d'identité nationale n°01259991.

- Son fils Mahdi Bahloul, Peintre, la carte d'identité nationale est inconnue.

- Sa fille Mona Bahloul, sans travail, la carte d'identité nationale est inconnue, qui habitent à la route Mahdia piste de terre km 8.5 à coté de l'école Al Rashad Sfax.

2. Salwa Kaddoura, sans travail, titulaire de la carte d'identité nationale n°05340616, domiciliée à la route d'Al-Maharzah km 3 Quartier d'Al-Saha Sfax.

Avocat poursuivant :

Maître Feki Zaher, Avocat à la Cour de Cassation de la société Dami & Feki avocats associés, société civile professionnelle d'avocats, domiciliée rue Habib Thameur et rue Haffouz immeuble océan bleu 6ème étage Sfax.

Immeuble saisi :

La totalité de la partie Sud du rez-de-chaussée de l'immeuble sis à la route de Mahdia km 3, cité Haffara Sfax, portant le n°11 des logements populaires, limité au Sud par la partie nord de la propriété de Achraf Qdoura, à l'est par un voisin (Zouari), au Nord par un voisin (Koubaa) et à l'Ouest par une rue par laquelle on y accède. L'immeuble saisi est

composé de 3 pièces, des toilettes et un espace d'aération du coté est. Sa superficie totale est de 60 m², son état est moyen ses murs étant en pierre, le plafond en béton et le sol revêtu en carreaux de carrelage.

Mise à prix :

Quinze mille dinars (15.000,000 d).

Date de l'adjudication :

Lundi dix-neuf septembre deux mille vingt deux (19/9/2022) à neuf heures du matin et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Sfax 1.

Visite de l'immeuble saisi :

L'immeuble saisi peut être visité pendant tous les jours de la semaine. Ceux qui veulent consulter le cahier des charges peuvent prendre contact soit avec le greffe du tribunal de première instance de Sfax 1, soit avec le cabinet de l'avocat poursuivant maître Zaher Feki, avocat auprès de la cour de cassation, domicilié au cabinet de Dami & Feki avocats associés, rue Habib Thameur et rue Haffouz immeuble océan bleu 6ème étage n°66 Sfax. Ceux qui veulent participer aux enchères doivent consigner le tiers de la mise à prix conformément à la loi et les personnes de nationalité étrangère doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2022X01043VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble immatriculé

Etude Maître Mohammed Mechrgui

Avocat prés la cour d'appel

61 rue Abderrazek Chraibi 2ème étage b2 Tunis Tunisie

M.F : 1679107KPA000

Avocat de poursuivant : Maître Mohammed Mechrgui Avocat prés la cour d'appel 61 rue Abderrazek Chraïbi 2ème étage b2 Tunis Tunisie

M.F 1679107KPA000

La partie poursuivante : Société Immobilière BOUATTOUR ; en la personne de son représentant légal; SARL inscrite au registre national des entreprises sous le n°633157Q demeurant à 39, Avenue du Japon Immeuble SafSaf Bloc A 5ème étage - Montplaisir - Tunis 1073 ayant domicile élu à l'étude de Maître Mohammed Mechrgui Avocat sis au 61 rue Abderrazek Chraïbi 2ème étage b2 Tunis Tunisie.

Parties poursuivies :

Société de promotion Immobilière INTERPRO ; en la personne de son représentant légal; SARL inscrite au registre national des entreprises sous le n°0900289S demeurant à 05 Rue de Libéria Tunis et au domicile de son gérant Mr Mohammed Fadhel Bouchrara sis à la rue Abdallah El Mehdi n°05 Carthage Birsa Tunis.

Désignation du bien à vendre :

Il s'agit d'un terrain ayant une superficie de trois mille trois cents trente deux mètres carrés (3332 m2) objet du titre foncier n°24443 Ariana nommé (HASSAN) sis à El Mnihla zone Les Jardins d'El Menzah 2 gouvernorat Ariana au nord de la route X20 liant Ariana et la route nationale n°8 au niveau les Jardins d'El Menzah.

Selon l'expertise du Maître Salah Turki, l'immeuble est une terre nue, constructible; ayant la forme de rectangle oblique se trouve dans une zone aménagée comportant tous les services nécessaires; privilégiée d'une façade principale du sud en face d'une rue aménagée par l'AFH; et avec une façade secondaire d'ouest en face d'une impasse; les limites du terrain a vendre sont clôturées des côtés nord, est, et ouest et limitée par la rue sus mentionnée.

La propriété susmentionnée est délimitée du côté nord par la résidence Narjess et d'un terrain non bâti suivi de résidence VINIZIA 3 : Sur son côté ouest, la résidence de Diyar El Menzah, suivie au nord par l'impasse citée ci-dessus, puis la résidence de Venizia 3 dans le reste, et sur les côtés est des maisons.

Date et lieu de la vente : Lundi 19 septembre 2022 devant la chambre des criées du tribunal de première instance d'Ariana à partir de 9H du matin.

La mise à prix : est fixée à la somme quatre millions cinq cents soixante mille et cent sept dinars trois cents soixante millimes (4 563 107,360 Dt) suivant l'estimation fixée par l'expert Me Turki Salah en exécution de l'ordonnance sur requête rendue par Mr le président de tribunal de 1ère instance d'Ariana datée le 21/6/2022 sous le n°95422 outre les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'Avocat de poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis.

Observations : Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le 1/3 de la mise à prix, les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2022402090VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Tarek Ben Fredj

Avocat auprès de la cour de cassation

20, Avenue Les Etats Unis d'Amérique Le Belvédère - 1002 - Tunis

Tel : 71 796 376

Fax : 71 894 223

M. Fiscal : 386961HAAP000

Partie poursuivante : La Banque Tuniso-Koweitienne dument représentée par son Directeur Général, SA, immatriculée au registre national des entreprises sous l'identifiant unique numéro 012357 S, dont le siège social est à Tunis, 10 bis, avenue Mohamed V. domiciliée au cabinet de son avocat Maître Tarek Ben Fredj sis au 20 Avenue Les Etats Unis d'Amérique - Le Belvédère - 1002 - Tunis. M. Fiscal : 386961HAP000.

Partie saisie : Mr Fethi Ben Mohamed ELAouini, titulaire de la carte d'identité nationale n°01832080, délivrée à Tunis le 10/10/2002, demeurant à n°54, Rue Abdallah Ibn Ezzoubeir - Radés - Gouvernorat Ben Arous.

Avocat poursuivant : Maître Tarek Ben Fredj 20, Avenue Les Etats Unis d'Amérique - Le Belvédère- 1002 - Tunis. M.F 386961HAP000.

Les immeubles saisis : la totalité de l'immeuble revenant à titre de propriété à la partie saisie, objet du TF n°39298-Ben Arous, dénommé «ELAOUINI», d'une superficie totale

de 108 m², sise à n°88 Rue Mohamed V - Boumhal - Albassatine - Ben Arous, avec toutes les commodités. Il consiste en un immeuble, construit en rez-de-chaussée avec un étage, et détaillé comme suit :

- Rez-de-chaussée prêt à l'habitation se compose d'une entrée, salon de séjour, une chambre, cuisine, complexe sanitaire (salle de bain, WC ...), d'une superficie de 90m².

- 1er étage : Se compose de 3 chambres, cour, complexe sanitaire (salle de bain, WC ...), d'une superficie de 90m².

Le sol du local est revêtu en carrelage, l'escalier est en marbre, les murs bâtis en briques, il est équipé de l'eau de la SONEDE, de l'électricité, branché aux conduites de l'ONAS, gaz de ville, et chauffage centrale.

Les charges : La dite propriété est grevée des charges suivantes :

- Hypothèque volontaire à hauteur de (30.000,000DT) inscrite le 29/4/2008 (volume Ben Arous 08/08 – n°367) au profit de la BTQ appelée auparavant (QNB appelée aujourd'hui).

- Hypothèque volontaire à hauteur de (50.000,000 DT) inscrite le 10/3/2005 (volume Ben Arous 05/02 – n°557) au profit de la BTKD appelée auparavant (BTK appelée aujourd'hui).

- Hypothèque volontaire à hauteur de (100.000,000DT) inscrite le 10/4/2014 (volume Ben Arous 14/03 - n° 1/1139) au profit de la BTK.

- Hypothèque volontaire à hauteur de (160.000,000DT) inscrite le 8/4/2015 (volume Ben Arous 15/3 - n°1/1278) au profit de la BTK, qui réduit la dette relative aux 2 hypothèques volontaires inscrites le 3/12/2013 au profit de la BTK (Volume Ben Arous 13/03, n°3989 et 13/03, n°113990.

- Commandement valant saisie immobilière datant du 31/3/2022 et inscrit le 17/6/2022 au profit de la partie poursuivante (vol Ben Arous 22/2, n°2322).

Mise à prix : La mise à prix est fixée à (364.941,180DT).

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le jeudi 22/9/2022 à 9H et suivant à la chambre des criées, au tribunal de première instance de Ben Arous sis à Route Principale n°1 - Chouchet Radés - Ben Arous.

- La participation aux enchères, ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant, ou le tribunal de première instance de Ben Arous.

2022402098VEPA1

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Groupe Médical les Oliviers

Société anonyme

Au capital de 9701180 Dinars

Siège social : Boulevard du 14 Janvier - Sousse

RNE : 0044838F

MF : 44838F A M 000

Messieurs les actionnaires de la société «Le Groupe Médical Les Oliviers» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social, sis au boulevard du 14 janvier - Sousse, le mercredi 14 septembre 2022 à 10h, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration, des rapports des Commissaires aux comptes et approbation des états financiers individuels relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2021;

2. Affectation du résultat comptable et fixation des dividendes;

3. Quitus aux Conseil d'Administration;

4. Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés et approbation des états financiers consolidés du groupe médical les oliviers arrêtés au 31/12/2021;

5. Approbation des conventions réglementées;

6. Approbation de la rémunération «Ekuity Capital» en tant que président du comité permanent d'audit;

7. Fixation du montant de jeton de présence au titre de l'exercice 2021;

8. Nomination ou renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

9. Renouvellement du mandat des administrateurs;

10. Questions diverses.

2022S00979SANB3

Convocation à l'assemblée générale

Société Les Ateliers Mécaniques Industriels

Société anonyme

Au capital social de 6.100.000 dinars

Siège social : Route de l'Aéroport km 4 Z.I. Oued Chaâbouni 3071 Sfax

Identifiant Unique RNE : 0011546R

Les actionnaires de la société les Ateliers Mécaniques Industriels «A.M.I.» sont convoqués en assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire, au siège social, le jeudi 15 septembre 2022 à 11 H à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la date de tenue de l'assemblée.

2. Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2021.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

4. Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2021.

5. Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

7. Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales et des autres opérations conclues avec les parties liées.

8. Approbation de la qualification des opérations libres.

9. Quitus aux membres du conseil d'administration et au Président Directeur Général.

10. Jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

11. Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

12. Nomination d'un nouvel administrateur.

13. Modification du titre premier de l'article 15 des statuts concernant le nombre d'administrateurs.

14. Questions diverses.

15. Pouvoirs pour formalités.

Les documents se rapportant à l'assemblée générale sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société dans les délais réglementaires.

Les actionnaires seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité. Les représentants seront admis sur présentation d'une procuration spéciale écrite revêtue de la signature du mandant et du mandataire.

2022X01035SANB3

MENINX OIS

SA au capital de 3 000 000 Dinars

Siège social : ZI Charguia 1 - 5 rue de l'énergie solaire - Tunis 2035

IU : 1271038D

Messieurs les actionnaires de la société «MENINX O.I.S» sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 19 septembre 2022 à 10 heures au siège social de la société sise à la ZI Charguia 15 rue de l'énergie solaire - Tunis 2035 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification de la date de tenue de l'assemblée et des modes et délais de convocation;

2- Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2021 ;

3- Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2021;

4- Approbation des états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021;

5- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31/12/2021;

6- Approbation des conventions réglementées;

7- Quitus aux administrateurs et au Directeur Général et au Directeur Général Adjoint ;

8- Affectation des résultats de l'exercice 2021;

9- Nomination du commissaire aux comptes pour le mandat 2022-2024 ;

10- Questions diverses;

11- Pouvoir.

Les actionnaires délibéreront sur l'ordre du jour de l'assemblée conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts.

2022402096SANB3

DIVERS

Avis au public

Déclaration de perte de titre de propriété

Mr Mohamed Ben Neoui Boughanmi titulaire de CIN n°05656086 déclare la perte de titre foncier constitutif n°38239 du titre foncier n°42683 Bizerte situé à Sidi Hmed Bizerte d'après l'attestation de perte sous numéro ordinal 657 par le centre national du sûreté de Bizerte daté du 21/6/2022.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 23/6/2022.

2022T00919DIVD2

Perte de titre de propriété

Mme Olfa Bent Neoui Boughanmi titulaire de CIN n°08383004 déclare la perte du titre foncier constitutif n°38240 du titre foncier n° 42683 Bizerte situé à Sidi Hmed Bizerte d'après l'attestation de perte sous numéro ordinal 658 par le centre national de sûreté de Bizerte daté du 21/6/2022.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 23/6/2022

2022T00920DIVD2

Perte de titre de propriété

Mr Moncef ben Neoui Boughanmi titulaire de CIN n°05656085 déclare la perte du titre foncier constitutif n°38238 du titre foncier n°42683 Bizerte situé à Sidi Hmed Bizerte d'après l'attestation de perte sous numéro ordinal 656 par le centre national de sûreté de Bizerte daté du 21/6/2022.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 23/6/2022.

2022T00922DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Bilel Ben Larbi Iimem dit Liwen, titulaire de la CIN n°08910470, informe qu'il a perdu le titre de propriété n°697 concernant le titre foncier numéro 18528 Bizerte, une attestation de perte a été délivrée sous n°269 du 9/6/2022 par la sécurité Nationale du Ras Jebel.

2022R01590DIVD2

Perte du titre de propriété

Mr Soufien Ben Mohamed Amin Dhabawi CIN°08057022 a perdu l'acte foncier n°23458/04 titre de propriété n°7465 de Mme Jazier Bent Bachir Ben Mohamed Griri CIN°03662986.

Suivant déclaration de perte du poste de la Garde nationale du Kef le 12/8/2022 sous le n°376.

2022R02079DIVD2

Avis

Mr Monther Elaydi annonce que le titre foncier de sa propriété de son terrain sise à la route Gabès km 06 Sfax superficie 400 m² est perdu et il désire obtenir un nouveau acte original du titre, tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Ben Salah Istabrak sise à Elmadina Elatigua Sfax dans un délai de 30 jours.

2022X01034DIVD2

Avis

Ibrahim Souwayah avise être propriétaire d'une parcelle de terre de superficie 209,25 m² contenant une maison sise à route Mharza Km 5 Sfax ayant perdu son titre de propriété il veut avoir un extrait de

l'acte original tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir au notaire Ilyes Karray rue des notaires Sfax dans un délai de 30 jours.

2022X01044DIVD2

Vente de terrain au plus offrant

Le liquidateur Judiciaire se propose de vendre au plus offrant par cahier des charges 01 terrain objet de titre foncier n°16722 Ariana près du souk de la ville de Manouba.

Ce Titre Foncier n°16772 Manouba superficie globale 15220 m², il est divisé en parcelle résidentielle d'une superficie allant de 302 m² à 1037 m².

- Pour obtenir le cahier des charges le demandeur doit payer deux cents dinars (200dt) non remboursable

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre et voulant prendre un rendez-vous de visite pour inspecter le terrain doit prendre contact avec le Liquidateur Judiciaire à son adresse 55 Rue Khareddine Pacha App-A2-Monplaisir - Tunis Tel : 24 60 80 29 / 53 17 55 18.

L'envoi du cahier des charges et tous les documents demandés doivent être sous pli fermé avec la mention ; «Ne pas ouvrir - Appel d'offre Vente usine»

Les offres doivent être obligatoirement adressées par poste avec accusé de réception au nom de Maître Mokhless Ben Youssef 55 Rue Khareddine Pacha App-A2 Montplaisir- Tunis, au plus tard le 15/9/2022 (le cachet de la poste faisant foi).

2022402084DIVD2

Vente 2 Usines au plus offrant

Le liquidateur Judiciaire se propose de vendre au plus offrant par cahier des charges 02 usines objet des titres fonciers n°13770 et 13811 Manouba situé à la zone industrielle "Ghadir El Golla" El Agba Manouba

1) Titre Foncier n°13770 Manouba superficie globale 2121 m², se compose d'une usine (sous sol, rez-de-chaussée et 02 étages) et un duplex (deux niveaux)

2) Titre Foncier n°13811 Manouba superficie globale 3498 m², se compose d'une usine, rez-de-chaussée et 03 étages) avec loge gardien

- Pour obtenir le cahier des charges le demandeur doit payer deux cents dinars (200dt) non remboursable

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre et voulant prendre un rendez-vous de visite pour inspecter les usines doit prendre contact avec le Liquidateur Judiciaire à son adresse 55 Rue Khareddine Pacha App-A2- Montplaisir - Tunis Tel : 24 60 80 29 / 53 175 518.

- L'envoi du cahier des charges et tous les documents demandés doit être sous pli fermé avec la mention : «Ne pas ouvrir - Appel d'offre Vente usine»

- Les offres doivent être obligatoirement adressées par poste avec accusé de réception au nom de Maître Mokhless Ben Youssef 55 Rue Khareddine Pacha App-A2 Montplaisir - Tunis, au plus tard le 15/9/2022 (le cachet de la poste faisant foi).

2022402085DIVD2

Avis au public

En vertu d'un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés en date du 12/5/2022 enregistré le 13/5/2022 à la recette des finances rue Paradis Ariana quittance n°62497 enregistrements n°22703741 il a été autorisé et à l'unanimité à la Société Kacem de Pâtisserie et Confiserie (KAPCO) - à responsabilité limitée identifiant unique 432876 Z ce qui suit :

1/ La vente :

- Du local n°10 à usage commercial situé au rez-de-chaussée du bloc C de l'ensemble résidentiel et commercial dénommé «Omrane 10»

- La totalité (107/10000) des parts indivises de la propriété dite "NARJESS" objet du titre foncier n°48215 Ariana.

- Une place de parking n°39 à la société TAKACIM.

2/ Tous les pouvoirs sont donnés au porteur du présent PV pour effectuer les formalités d'enregistrement de dépôt et de publication requises par la loi.

Un avis similaire a été publié aux journaux La Presse et Essahafa le 3/8/2022. Une copie du PV a été déposée à l'RNE le 15 Août 2022 dossier n°202266452.

2022402100DIVD2